



LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER – 15 JANVIER – 15 FÉVRIER 2026 / N°123

# Vœux 2026 : une commune unie, solidaire et engagée

Pour cette nouvelle année 2026, c'est avec confiance et détermination que la commune se tourne vers l'avenir. Dans un contexte parfois incertain, les valeurs de **cohésion**, de **solidarité** et de **proximité** restent plus que jamais la boussole collective. La cérémonie des vœux est un moment particulier, empreint d'émotions et de reconnaissance. Voir réunis une nouvelle fois **les élu(e)s, les partenaires, les forces vives du territoire ainsi que les Cellariennes et Cellariens**, rappelle combien Le Cellier repose sur une énergie collective précieuse. Cette présence nombreuse est le signe d'un attachement fort à notre commune et à ses valeurs.

Avant de démarrer dignement cette nouvelle année, **une rétrospection de 2025 s'impose**. A l'image des années précédentes, 2025 a été marquée par de nombreuses incertitudes. Les tensions internationales, les crises humanitaires et l'intensification des défis climatiques interrogent profondément le monde. Face à l'accumulation de nouvelles préoccupantes, l'inquiétude et la lassitude peuvent parfois s'installer. Certains choisissent de prendre du recul pour préserver leur équilibre, une réaction compréhensible. **Pour autant, le repli sur soi ne peut être une réponse durable**. À l'échelle locale, dans les communes et les intercommunalités, les élu(e)s ont la capacité et la responsabilité de continuer à créer du lien, à faire vivre la solidarité et à cultiver le respect et la cohésion. C'est là tout le sens de l'action publique locale : **une réponse concrète, humaine et quotidienne**, face à un monde parfois déstabilisant.



À ce titre, un hommage appuyé est adressé à l'ensemble des élu(e)s qui s'engagent avec constance, souvent dans la discrétion, pour améliorer le quotidien de chacun(e). Leur dévouement est essentiel au bon fonctionnement de la collectivité. Être élu(e) local(e), c'est avant tout : être **au service**, à l'écoute des besoins, présent sur le terrain, engagé pour améliorer le cadre de vie et préserver l'intérêt général. **Cette proximité, essentielle à la démocratie locale**, permet



d'agir concrètement et de porter des projets utiles, pensés avec et pour les habitants. Au Cellier, comme partout en France, ils s'engagent chaque jour en plus de leur vie professionnelle et familiale. Afin de soutenir cet engagement et d'encourager de nouvelles vocations, **un nouveau statut de l'élu(e) local(e)** a été adopté récemment par les pouvoirs publics. Il constitue une **avancée importante pour la démocratie de proximité**.

Les remerciements de la municipalité vont également aux responsables associatifs, aux bénévoles, aux acteurs économiques, sociaux, éducatifs, culturels, sportifs ainsi qu'aux agents communaux dont deux ont été médaillés du travail durant la cérémonie des Vœux (cf. page 2). Tous contribuent, par leurs actions, à faire vivre le « **vivre-ensemble** ». La cérémonie des vœux est ainsi l'occasion de célébrer **cette cohésion qui fait la force de notre commune**.

A l'approche des échéances électorales de mars prochain,

le cadre impose une nécessaire sobriété dans les propos. Dans le respect des règles en vigueur, ce zoom spécial « **Vœux** » présente une synthèse des actions 2025 comme tous les ans sans présentation de projets futurs.

Pour 2026, il faut souhaiter de continuer collectivement à faire de **notre commune un lieu solidaire, vivant et attentif à chacun**. L'union construit l'avenir ! Merveilleuse année 2026 à toutes et à tous.



# Principales actions 2025

## 2 projets phares démarrés en 2025 et livrés en 2026 :

- Réaménagement et extension du parking de la halte ferroviaire avec la COMPA** de septembre 2025 à mai 2026 : 70 places de stationnement supplémentaires, création de 18 stationnements vélos, mise aux normes accessibilité des quais pour les personnes à mobilité réduite. Coût environ 1,1 M€ HT (COMPA : 634 000 € HT - SUBVENTIONS : 383 860 € HT - LE CELLIER : 120 000 € HT).
- Poursuite de la rénovation complète de l'école élémentaire Les Lonières** de septembre 2025 à juin 2026. Coût environ 1,850 M€ HT (LE CELLIER : 1,080 M€ HT - SUBVENTIONS : 768 000 € HT)

### URBANISME

- 39 permis délivrés
- Permis d'aménager un nouveau lotissement rue de la Vinalière

### TRAVAUX VOIRIE CADRE DE VIE

- Transformation de l'ancienne Poste en 2 locaux commerciaux
- Travaux d'aménagement de l'ancien institut de beauté pour accueillir Mimi Cerise
- Mise aux normes de l'installation électrique du PROXI
- Rénovation de la cuisine du logement du bar La Terrasse

- Réfection des réseaux d'eaux pluviales : rue de l'Ormier
- Poursuite de la sécurisation des villages
- Entretien et sécurisation des coulées

### EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

- Rénovation de l'aire de jeux pour enfants
- Aménagement d'une cour temporaire pour l'école élémentaire publique
- Mise en place de la collecte des biodéchets au restaurant scolaire
- Renouvellement de marché et nouveau prestataire de restauration scolaire

### AFFAIRES SOCIALES

- Accueil, écoute, soutien et aide aux personnes fragilisées
- Repas des aînés : 104 participants dont 34 de la Résidence Montclair
- Distribution de 150 colis de Noël et de 3 kits scolaires
- 78 « Boîtes de Noël solidaires » offertes par les Cellariens et habitants des communes environnantes
- Mise en place d'un Collectif Engagé Solidaire avec l'association Manou Partages (visite des personnes isolées)

### ASSOCIATIONS, SPORT, CULTURE

- Saison culturelle pour tous les publics
- Accueil de la délégation Vechta-Langförden pour les 35 ans du Comité de Jumelage

Centralisation des locaux de l'école de musique

Obtention du label « Ville active et sportive » avec deux lauriers

Soutien aux associations pour leurs évènements

**Octobre rose :** 17 321,20 € de dons récoltés (**Le Cellier nommé le plus gros collecteur de dons de Loire-Atlantique**)

- Piégeage des frelons asiatiques : environ 50 nids détruits
- Convention d'usage temporaire du domaine public fluvial relative à l'entretien des bords de Loire pour la mise en valeur du patrimoine « Loire » entre la Saulzaie et les Mazères
- Partenariat pour la 2<sup>e</sup> édition du Marché de Noël
- Accueil d'un nouveau food-truck : « La P'tite diablotine et ses burgers »

### Conseil des Jeunes Cellariens (C.J.C)

- Reconduite de l'opération « Nettoyage de la nature »
- Reconduite de l'opération « Une naissance, un arbre » : 11 familles et 47 arbres plantés
- Séance de cinéma en plein-air avec le film Coco
- Collecte de jouets et livres de Noël

## 4 personnes mises à l'honneur à la cérémonie des vœux

### Stéphanie MARTIN, agente depuis 33 ans au service du Cellier (médaille de vermeil)

Arrivée en février 1993 comme agent administratif après une expérience à la maison de retraite du Cellier et dans le secteur de l'industrie, Stéphanie MARTIN saisit une opportunité qui marque le début d'une longue carrière au sein de la collectivité. Grâce aux concours et examens passés, elle voit ses missions s'étendre. Elle traverse toutes les évolutions matérielles et technologiques de la mairie : de la machine à écrire à la dématérialisation, en passant par le déménagement dans le bâtiment actuel en 2015.

**Depuis 2010, Stéphanie est responsable du service population.** Les champs d'action de son service ont évolué au fil des années. Elle encadre aujourd'hui deux agents et assure l'accueil du public, l'état civil, la gestion du cimetière, les élections, le recensement de la population ainsi que le suivi de la commission Environnement-Tourisme-Vie économique. Elle est également référente informatique.

La diversité de ses missions et le contact au quotidien avec les administrés sont les deux aspects qu'elle apprécie le plus dans son poste. **La formation de nombreux agents, son équipe actuelle (Solenne et Magalie) et sa contribution à l'obtention de la 2<sup>e</sup> fleur font partie de ses plus grandes fiertés.**

Stéphanie MARTIN tient à souligner son attachement profond au service public ainsi que son engagement au service des citoyens tout en leur rappelant l'importance du respect et de la bienveillance.



Stéphanie MARTIN (à gauche), entourée de Magalie (au centre) et Solène (à droite).



### Pascal LE BARRE, agent depuis 25 ans au service du Cellier (médaille d'argent)

Pascal LE BARRE est embauché en 1999 à la mairie du Cellier comme jardinier et fossoyeur. Depuis 13 ans, il est agent de l'équipe en charge des espaces verts. Ses tâches quotidiennes consistent à entretenir et embellir la commune en la végétalisant : plantations, bouturages, tailles, débroussaillages ou encore tontes. Très attaché au Cellier où vit une partie de sa famille, Pascal a, à cœur, de mettre en valeur la commune et d'être au service de ses citoyens. En 2024, l'obtention de la 2<sup>e</sup> fleur pour Le Cellier et la nomination de la meilleure équipe des espaces verts des Pays de la Loire font partie de ses plus grandes fiertés.

Pascal LE BARRE espère que les citoyens apprécient le travail effectué car l'équipe des espaces verts y met beaucoup du sien pour que la commune soit la plus fleurie et agréable possible.

### René BODIN, apiculteur et bénévole pour la destruction des frelons asiatiques

Cellarien depuis 1994, René BODIN, 86 ans, est un ancien gendarme passionné d'apiculture. Retraité depuis 1993, il se consacre pleinement à cette activité qu'il pratique depuis son jeune âge aux côtés de son père. Aujourd'hui, il possède sur Le Cellier une quinzaine de ruches.

Ces dernières années, il fait face à une menace grandissante : la prolifération du frelon asiatique. Il a récemment perdu cinq ruches et qualifie la situation d'inquiétante voire catastrophique. Depuis avril 2025, 45 nids ont été détruits au Cellier contre seulement 8 en 2019.

Depuis de nombreuses années, René est engagé bénévolement aux côtés de la Commune dans la lutte contre les frelons asiatiques. Cela passe par la distribution de pièges achetés par la mairie et par son intervention gratuite chez les particuliers pour la destruction des nids.

René appelle les habitants à rester vigilants en cas de suspicion de nids de frelons asiatiques et les invite à prévenir la mairie pour programmer une intervention.



### Didier BODIGUEL, président de Dynaform'

Depuis 1995, l'association Dynaform' occupe une place essentielle dans la vie associative et sportive du Cellier. Elle propose depuis trente ans, un espace de remise en forme et de musculation équipé de plusieurs machines, ouvert à toutes et tous.

Didier BODIGUEL est entré au conseil d'administration en 2017 puis est devenu vice-président en 2019 pour enfin prendre la présidence en 2023. Épaulé par 7 membres actifs, Didier est très attaché à proposer une pratique sportive accessible à toutes les générations. C'est chose faite puisque Dynaform' a vu, en l'espace de 8 ans, son nombre d'adhérents passer de 25 à 160 et accueille aujourd'hui des femmes comme des hommes âgé(e)s de 16 à 75 ans.

Parallèlement, Didier est également investi depuis deux ans dans l'école de musique associative du Cellier : Unis'sons.

Didier BODIGUEL recommande à tous les Cellariennes et Cellariens de faire une activité physique pour conserver leur santé.

N.B : veuillez excuser la municipalité pour la distribution tardive de ce lien en raison de la cérémonie des vœux ayant eu lieu le vendredi 16 janvier.

## Vie communale

### Elections municipales et communautaires : les 15 et 22 mars 2026

Les dimanches 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Si ce n'est pas le cas, les **dates limites d'inscription sont :**

- **Mercredi 4 février** : inscriptions en ligne sur le site [www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396](https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396)
- **Vendredi 6 février** : inscriptions en mairie



Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez cumuler deux conditions :

- **Avoir le droit de vote**, ce qui implique de :
  - posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union Européenne ;
  - être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
  - jouir de ses droits civils et politiques.
- **Avoir une attaché avec la commune** au titre de :
  - son domicile principal ;
  - ou sa qualité de contribuable ;
  - ou sa qualité de gérant de société.

Infos : Mairie au 02 40 25 40 18 ou [mairie@lecellier.fr](mailto:mairie@lecellier.fr)

## Vie associative

### Un carnaval aux couleurs de l'Allemagne pour les petits Cellariens

Rendez-vous le mercredi 4 février 2026 de 15 h à 18 h à la salle Louis-de-Funès pour vivre au rythme du carnaval allemand !

Fidèle à une tradition particulièrement chère à nos voisins outre-Rhin, le Comité de Jumelage du Cellier organise un grand carnaval destiné aux enfants de 4 à 11 ans. En Allemagne, ce rendez-vous festif occupe une place essentielle dans la culture populaire.

C'est dans cet esprit joyeux et convivial que les jeunes Cellariens découvriront, le temps d'un après-midi, la magie du Karneval. Les enfants seront invités à venir déguisés pour participer au grand défilé inspiré des coutumes allemandes. Au programme : musique, animations, farandoles et une ambiance haute en couleur.

Ce moment d'échange privilégié sera animé par des intervenants natifs d'Allemagne, permettant ainsi aux participants de plonger pleinement dans l'atmosphère festive et authentique du carnaval. Une belle occasion, pour les enfants, d'apprendre en s'amusant et de tisser des liens précieux avec la tradition allemande.

Le Comité de Jumelage du Cellier donne donc rendez-vous aux familles pour ce carnaval exceptionnel, placé sous le signe de la joie, du partage et de la découverte.

Inscriptions avant le 3 février 2026 : [ceej.lecellier@gmail.com](mailto:ceej.lecellier@gmail.com)



### Rencontre en Nationale 2 pour Le Cellier Ligné Union Badminton (LeCLUB)

LeCLUB vous donne rendez-vous le 17 janvier pour la rencontre de Nationale 2 face à Blois :

- 15 h : accueil
- 15 h 15 : animations
- 15 h 45 : présentation des clubbers

Retour sur le match du 22 novembre : superbe performance de Thomas TOURNEFIER (n°114 français), vainqueur de Louka LECOQ (n°46 français), porté par un public exceptionnel.

Infos : [44.leclub@gmail.com](mailto:44.leclub@gmail.com)

Suivez l'actualité du club sur les réseaux sociaux.



### Stage de basket en février

Les inscriptions pour le stage d'hiver sont disponibles. Ce stage est réservé aux licencié(e)s de 7 à 18 ans et sera encadré par Mansour et Maxence.

Les journées de stage débutent à 9 h 15 et se terminent à 17 h.

Un pique-nique est à prévoir et le coût pour une journée de stage est de 10 €.

Chaque journée est consacrée à un niveau :

- U9 : lundi 16 février au Cellier
- U11 : mardi 17 février au Cellier
- U13 : mercredi 18 février au Cellier
- U15 : jeudi 19 février au Cellier
- U18 : vendredi 20 février à Mauves

Plus d'infos :

<https://cellier-mauves-basket-club.fr/stage-basket-fevrier/apercu/51/stage-basket-fevrier>



### Unis.Sons vous souhaite une bonne année !

L'école de musique associative regarde avec émotion ses 2 événements de fin 2025... Sa soirée du 14 novembre organisée dans les locaux de la brasserie Tête Haute ainsi que la participation de notre chorale et de nos pianistes pour le Téléthon, le 6 décembre, au Préambule à Ligné.

Vos applaudissements et encouragements ont porté les élèves, qui malgré le trac, ont été à la hauteur et ont clôturé en beauté cette année 2025 ! Place maintenant à 2026 !

Unis.Sons vous souhaite une très belle année en chanson ou en musique et, qui sait, vos bonnes résolutions vous mèneront peut-être jusqu'à l'école de musique. Il est encore possible de commencer le chant et/ou un instrument, l'école de musique recrute toute l'année.



### SOFA vous donne rendez-vous aux Cafés associatifs, côté bourg !

Les Cafés associatifs, ce sont des cafés ouverts à toutes et tous, pour le plaisir de croiser du monde, de papoter ou de se lancer dans une partie de skyjo endiablée... Ils auront lieu salle Louis-de-Funès tous les jeudis après-midi et certains mercredis. Les Cafés associatifs de SOFA seront aussi à la Résidence Montclair chaque premier mardi du mois !

Au programme de ces rencontres :

- un accueil chaleureux par les bénévoles de Sofa
- une petite restauration sucrée «maison» et des boissons (nos fournisseurs sont locaux !)
- des jeux à disposition et animations ponctuelles

Vous pensez à quelqu'un qui trouve ses après-midi un peu longues ? Vous n'êtes pas contre rencontrer les gens du coin et tailler un brin de causette ? Vous adorez les gaufres...? Alors rendez-vous au café ! Si vous ne pouvez pas venir seul(e) ou si vous pensez à quelqu'un dans cette situation, n'hésitez pas à appeler SOFA qui trouvera des solutions pour venir à vous.

Pour plus d'infos ou envie de rejoindre l'aventure en devenant bénévole ponctuel du Café, écrivez à [sofa.tierslieu@gmail.com](mailto:sofa.tierslieu@gmail.com) ouappelez SOFA au 06 32 67 94 05.



## Vie scolaire et extra scolaire

### Samedi 7 mars de 11 h à 19 h et dimanche 8 mars de 10 h à 18 h, complexe sportif

#### Week-end structures gonflables

Le complexe sportif du Cellier va de nouveau se transformer en parc d'attractions. De nombreuses structures gonflables vont faire le bonheur des enfants, des tout-petits jusqu'à 12 ans. Cette année, retrouvez le toboggan géant et d'autres nouveautés...

La salle de sport sera aménagée en deux parties : un espace pour les 0-3 ans avec des jeux de motricité et une structure gonflable adaptée à cette tranche d'âge et, de l'autre côté, des structures plus volumineuses accueillant les plus grands.

- Buvette et restauration sur place
- Les enfants restent sous la responsabilité de leur parents



• Chaussettes obligatoires  
• Tarifs : 3 € par jour pour les 0-3 ans / 7 € par jour pour les 3-12 ans et 12 € les deux jours  
• Entrée gratuite pour les adultes accompagnateurs

Ce week-end est organisé par l'APEL de l'école Saint-Jean-Bosco. Les bénéfices de cet événement sont dédiés au financement des projets pédagogiques de l'école (sorties scolaires, activités, interventions extérieures).

# Pays d'Ancenis et alentours



## Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher

### Permanences de la ludothèque Lulu Prêt'

La ludothèque associative Lulu Prêt' assure une **permanence à la médiathèque tous les jeudis de 16 h à 18 h 30 en dehors des vacances scolaires**. L'adhésion familiale annuelle à l'association (10 €) est nécessaire pour pouvoir emprunter les jeux. La durée des prêts est de 4 semaines (forfaits 5 € pour 12 jeux ou 10 € pour 25 jeux).

### Mercredi 21 janvier à 14 h 30 Le club de lecture

La médiathèque a lancé cette année un club de lecture pour les enfants et **il est possible de rejoindre le groupe sur cette séance**. Ce petit groupe d'élèves de CM1-CM2-6e (10 enfants maximum) se retrouve tous les 2 mois environ pour échanger sur leurs lectures. Si de nouveaux enfants sont intéressés, ils doivent choisir un livre qu'ils aiment beaucoup et qu'ils pourront conseiller aux autres enfants du club (c'est l'exemplaire du réseau des bibliothèques du Pays d'Ancenis qui pourra être prêté).

Le groupe d'enfants est encadré par deux bénévoles de la médiathèque qui proposent elles aussi des titres alléchants !

Public ados (9 à 12 ans). Durée : 1 h.

### Mercredi 21 janvier à 16 h 30 La bobine des bambins

Le cinéma pour les enfants : projection de quelques court-métrages suivie d'un bricolage. Le thème de cette séance sera l'hiver, la neige, le froid...

Jeune public (3 à 6 ans). Durée : 45 min.

Le nombre de places est limité sur certaines animations.  
Retrouvez aussi l'actu des bibliothèques sur Facebook [biblio.fil.pays-ancenis](http://biblio.fil.pays-ancenis.com)

### L'écocyclerie TroCantons : 4 lieux de RDV au Pays d'Ancenis

TroCantons est une association qui propose 4 boutiques de seconde main dans le Pays d'Ancenis.

Apprécies pour la qualité de la présentation, ces magasins offrent une **large gamme de produits : vêtements, mobilier, déco, jeux...** Vous pouvez aussi déposer vos objets en bon état pour leur donner une seconde vie.

Aller chez TroCantons, c'est faire des achats économiques tout en préservant l'environnement et en soutenant l'emploi local (70 salariés). Les boutiques (Ancenis, Le Cellier, Belligné, Saint-Mars-la-Jaille) sont aussi des lieux de rencontre et d'engagement avec 140 bénévoles actifs : vous aussi, inscrivez-vous !

Plus d'infos : 02 40 97 78 55 ou [contact@trocantons.org](mailto:contact@trocantons.org) ou [www.trocantons.org](http://www.trocantons.org)



Marie Duvoisin

### Mercredi 28 janvier à 14 h Coding goûter avec l'association Kidikod

Le Coding goûter est un atelier où l'on apprend à coder en s'amusant. Les participants viennent en duo : un enfant – un adulte. Ils apportent leur matériel (PC ou tablette) et un goûter à partager.

Jeune public (dès 8 ans). Durée : 3 h.

### Mercredi 4 février à 10 h 30 Bébés lecteurs, des histoires pour les tout-petits

Lectures animées, comptines et jeux de doigts seront présentés dans la salle d'animation par une bibliothécaire de l'équipe.

Très jeune public (0 à 3 ans accompagnés). Durée : 45 min.

### Mercredi 11 février à 16 h 30 « Veux-tu que je te lise ? » par Les mots pour le dire

Les bénévoles lisent des histoires tant attendues des petits comme des grands !

Jeune public (3 à 6 ans). Durée : 45 min.

### Jeudi 12 février à 19 h Rencontre dans le cadre du prix BD du Pays d'Ancenis : Marie Duvoisin, illustratrice de la BD « Une femme dans la course »

Née en 1994 près d'Angoulême, la dessinatrice et coloriste Marie DUVOISIN s'est d'abord formée à l'école Pivaut d'arts appliqués de Nantes. En 2018, elle publie son album « Nos embellies » conçu par Gwénola Morizur, scénariste. Viendra ensuite le dyptique « Jukebox Motel » de l'auteur Tom Griffin.

Une étude sur le thème « Un Pays d'Ancenis attractif pour les jeunes » porté par le Conseil de Développement en lien avec la COMPA

Plus de 800 jeunes de 15 à 30 ans ont répondu à une enquête pour exprimer leur vision du territoire et leurs attentes : un cadre de vie globalement apprécié mais qui aurait du mal à les retenir.

L'étude développe 11 axes d'améliorations (logement, mobilité, santé, offre de formation, offre d'emploi, pôle culturel et économique, management des employeurs, animation et lieux de rencontres, sécurité et apaisement, cadre de vie clean moderne et vert, offre de services garde d'enfants...).

Le Conseil de développement vous invite à prendre connaissance des résultats de l'enquête et des propositions concrètes d'amélioration au cours de réunions publiques programmées à 18 h 30 dans chacun des secteurs du Pays d'Ancenis :

- Secteur centre : à Ancenis, salle Loire, le mercredi 28 janvier
- Secteur ouest : à Couffé, salle des Chênes, le jeudi 29 janvier
- Secteur est : à Loireauxence, salle Foyer sportif de Varades, le mardi 3 février
- Secteur nord : à Vallons de l'Erdre, salle Lecoq, le mercredi 11 février

## Expression du groupe minoritaire

### 2026 une année qui nous rassemble

À l'occasion de cette nouvelle année, nous adressons à l'ensemble des habitants nos voeux les plus chaleureux.

Que ces prochains mois soient faits de rencontres, d'idées partagées et de moments qui comptent.

Comme toujours, ce moment symbolique nous invite à prendre une pause dans nos quotidiens souvent pressés, pour célébrer ce qui nous rassemble : l'envie de vivre dans une commune attentive, ouverte et vigilante à notre bien être.

Cette période est aussi l'occasion de saluer l'engagement quotidien de chacun. Les habitants, les bénévoles, les acteurs économiques, culturels et associatifs contribuent par leur présence et leur engagement à créer une commune vivante, dynamique et accueillante.

Nous adressons également un grand merci à tous les agents municipaux, dont l'engagement quotidien rend notre commune plus agréable à vivre. Souvent discrets mais essentiels, ils assurent le bon fonctionnement des services pour répondre à un grand nombre de nos besoins facilitant le quotidien de chacun et participent à l'embellissement de notre territoire.

En 2026, que chacun puisse ouvrir de nouvelles portes, découvrir, apprendre, transmettre, créer, renforcer les liens qui nous unissent, tous âges confondus.

Souhaitons que cette année inspire l'entraide, encourage les initiatives personnelles et renforce le plaisir de vivre ensemble.

Nous, les élus du Cellier Durable et Solidaire, vous présentons nos voeux les plus chaleureux à vous et à vos proches pour une année remplie d'élan, de sérénité et de bonheur.

Le 07/12/25

Virginie Postec, Patrice Chapeau, Olivier Ganne, Cristelle Van Kemenade, Aurélie Valadié  
[lecellierdurabletsolidaire@proton.me](mailto:lecellierdurabletsolidaire@proton.me)

Page Facebook [Le Cellier Durable et Solidaire](#)

Chaîne YouTube [Le Cellier Durable et solidaire](#)

## Saison culturelle

### Dimanche 8 février à 17 h, salle William-Turner

#### « Le Petit Détournement » de la Cie La Poule : un show de doublages improvisés pour toute la famille



1 maître de cérémonie cinéphile + 4 improvisateurs chevronnés = 1 show déjanté de doublages improvisés !

Le Petit Détournement à la nantaise, ce sont 4 improvisateurs mis au défi de recréer les dialogues et la musique des meilleurs (ou des pires) films et dessins animés... de manière totalement improvisée ! Le maître de cérémonie concocte en secret le programme de la séance.

Préparez-vous à découvrir vos dessins animés préférés, films cultes et autres séries B complètement détournés ! Rigolade assurée pour toute la famille.

### THÉÂTRE D'IMPRO - TOUT PUBLIC (dès 6 ans) - Durée : 1 H.

Tarifs :

- 8 €
- 6 € avec réservation au préalable
- 6,99 € avec réservation via Weezevent
- Gratuit pour les moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et autres minima sociaux, de l'allocation adulte handicapé

Infos et réservations : au 02 40 25 40 18 ou à [culture@lecellier.fr](mailto:culture@lecellier.fr)



Payer et réservez vos places sur Weezevent

# RENDEZ-VOUS

## Le Cellier en janvier

**Mercredi 21 / 14 h 30**

Le club de lecture

Médiathèque Claire Bretécher

**Mercredi 21 / 16 h 30**

La bobine des bambins

Médiathèque Claire Bretécher

**Mercredi 28 / 14 h**

Coding goûter

Médiathèque Claire Bretécher

## Le Cellier en février

**Mardi 3 / 18 h 30**

Conseil municipal

Mairie

**Mercredi 4 / 15 h**

Karneval

Salle Louis-de-Funès

**Mercredi 4 / 10 h 30**

Bébés lecteurs

Médiathèque Claire Bretécher

**Dimanche 8 / 17 h**

Spectacle familial « Le Petit Détournement »

Salle William-Turner

**Mercredi 11 / 16 h 30**

« Veux-tu que je te lise ? »

Médiathèque Claire Bretécher

**Jeudi 12 / 19 h**

Rencontre avec

Marie DUVOISIN

Médiathèque Claire Bretécher

**Du 16 au 20 / 9 h 15**

Stage de basket

Complexe sportif  
(et à Mauves-sur-Loire)

## Commerçants / artisans / artistes

### La Maison du Bien-être recrute !

Proposez votre savoir-faire dans ce lieu unique où le bien-être et l'épanouissement de chacun sont au centre des préoccupations.

Toi aussi tu as une profession liée au bien-être comme les 15 praticien(ne)s qui occupent ce lieu ? **Rejoins-les et choisis ton rythme !** Un temps partiel de 1,2,3,4 jours dans un bureau partagé avec d'autres praticien(ne)s !

Le saviez-vous ? **La Maison du Bien-être propose également une salle à louer de 25 m<sup>2</sup>** pour des ateliers collectifs, conférences, réunions, séminaires. Elle est équipée de tables, chaises, rétroprojecteur, tableau, disponible en demi-journée ou journée !

**Contact :**

06 64 86 86 09 ou

06 47 71 22 17 ou par

mail [maisonbienetre.lecellier@gmail.com](mailto:maisonbienetre.lecellier@gmail.com)



### Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

**Directeur de publication :** Philippe MOREL

**Comité de rédaction :** Céline VERMOSEN,  
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY.

**Réalisation :** Goubault



**Impression :** Planchenault

**Le Cellier**  
le fleuve, la terre, la cité

**Contacts :** Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier  
Téléphone : 02 40 25 40 18 – [mairie@lecellier.fr](mailto:mairie@lecellier.fr) – [www.lecellier.fr](http://www.lecellier.fr)

**Rappel.** Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à [infocom@lecellier.fr](mailto:infocom@lecellier.fr) (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 19 janvier pour la parution le 15 février du Lien n°124.**  
Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

## État Civil

### NAISSANCE

Sacha BAILLET 8 décembre 2025

**NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse [infocom@lecellier.fr](mailto:infocom@lecellier.fr)**

## Urbanisme

### Permis délivré entre 15 décembre 2025 et 15 janvier 2026

PC04402825W1023 – Construction d'une maison et d'un garage – 234 Route des Funeries, La Coalerie

## Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon : **02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde : **02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence : **09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence : **0 800 47 33 33**
- Suez Urgence : **09 77 40 11 21**
- Centre antipoison d'Angers : **02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et sexuelles : **3919**
- Correspondant Ouest-France Guy GARANGER : **06 03 09 29 00**
- Correspondante Écho d'Ancenis Josiane KERJOUAN : **06 72 11 36 41**
- Correspondante Presse Océan Marine MOREY : **06 51 69 68 15**